Pour signer : https://ici3f73ljiz.typeform.com/to/m9gMEVsi

Sauvons l'Office National des Forêts maintenant !

Nous, représentants d'associations, d'organisations non gouvernementales, de syndicats implantés dans divers secteurs d'activités, et personnalités,

Déclarons par cette tribune nous engager aux côtés des défenseurs des forêts publiques françaises et des professionnels qui y travaillent.

Nous rejoignons ainsi les 150 000 citoyens signataires de la pétition de soutien à l'Office National de Forêts (ONF), proposée conjointement par l'association Canopée Forêts Vivantes et le Snupfen-Solidaires, syndicat majoritaire des personnels de l'ONF.

La France a été pionnière mondiale dans la reconnaissance de l'importance des forêts publiques : il est largement admis que son Code forestier anticipait historiquement le développement durable avec des outils de protection des forêts publiques et privées. En 1349, l'ordonnance de Brunoy, signée par le roi Philippe VI de Valois, confiait aux prédécesseurs des gardiens forestiers la mission de protéger les forêts afin qu'elles « puissent être maintenues perpétuellement ».
En 2022, l'ONF, premier opérateur français pour la vente de l'éco-matériau bois, fait vivre la première filière industrielle nationale (420 000 emplois en majorités ruraux), assure la protection de la biodiversité, la stabilité des terrains en montagne et dans le sud face aux crues torrentielles, la protection du littoral par la fixation des dunes, la fixation du CO2 et l'atténuation du réchauffement climatique, la régulation et l'épuration naturelle de l'eau, l'accueil de 700 millions de visiteurs par an, et la police forestière et environnementale, dont la police de la chasse et la surveillance des départs de feux. Ses personnels sont donc en première ligne face aux enjeux brûlants des bouleversements écologiques en cours, et de la désertification de nos campagnes. Et pourtant ils sont en tout désormais moins de 7800 personnes à gérer ces bienfaits inestimables offerts à la société tout entière.

En effet, à mesure que ces enjeux se renforcent, l'Etat affaiblit l'ONF : 32% de son effectif a été supprimé en 20 ans, avec une accélération ces 5 dernières années et de nouveaux projets de suppressions de postes. Les travailleuses et travailleurs de l'ONF témoignent depuis plusieurs années qu'ils doivent constamment choisir entre les exigences de rentabilité immédiate et de protection des forêts, faute de pouvoir appliquer les principes de gestion intégrée découlant du Code forestier.
Pour qui voue sa vie professionnelle à la gestion durable des forêts, ces manques de moyens contraignent les forestier.e.s à faire des choix déchirants, entre résistance et impuissance face aux pressions productivistes. C'est pourquoi nous soutenons l'exigence d'une augmentation des effectifs de l'ONF.

Par ailleurs, sous la pression de l'Etat, la Direction générale de l'ONF a stoppé toute embauche de fonctionnaire depuis plus de cinq ans. Cet établissement public est donc en passe d'être constitué de moins de 50% de fonctionnaires. Les personnels salariés sont placés dans une position de plus en plus délicate, sans protection statutaire pour résister aux injonctions de rentabilité financière alors qu'ils sont chargés de respecter les prescriptions d'un Code forestier protecteur, et sont dans l'incapacité de mener pleinement les missions de police dévolues à l'Etablissement. C'est pourquoi nous demandons à ce que l'embauche de fonctionnaires redevienne la règle en forêt publique.

Nous saluons également la démarche de rapprochement opérée entre les personnels de l'ONF et divers collectifs, ONG et syndicats, dans le cadre du collectif SOS Forêt France, du Manifeste de Tronçais, de l'Appel pour des forêts vivantes et du collectif Plus Jamais Ca. Cette convergence atteste de la volonté des forestiers de faire de l'Office National des Forêts un service public capable de promouvoir une forêt « Bien Commun » réellement multifonctionnelle et ouverte aux attentes citoyennes.
Enfin, nous considérons qu'il existe un point commun entre ces revendications pour la protection des forêts et les luttes en cours dans de multiples domaines. De toutes parts, c'est la qualité de nos vies et plus généralement le Vivant qui sont attaqués : marchandisation, robotisation, pollutions, artificialisation des écosystèmes, attaques contre les solidarités, contre la santé.

C'est pourquoi nous avons décidé d'afficher notre soutien à l'action d'information organisée sur l'Esplanade des Invalides à Paris par Canopée Forêts Vivantes et le Snupfen-Solidaires, à destination des Parlementaires qui examinent actuellement le projet de Loi de finances 2023. Avec les militants, nous affirmons qu'il est urgent de redonner durablement à l'Office National des Forêts les moyens humains et statutaires de prendre soin des forêts publiques françaises, ce trésor à transmettre aux générations futures.